



FLASH INFO

LES CONCLUSIONS DE LA REFONTE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'USH CENTRE VAL DE LOIRE

RAPPEL DU CONTEXTE

Pourquoi une redéfinition du projet stratégique ?

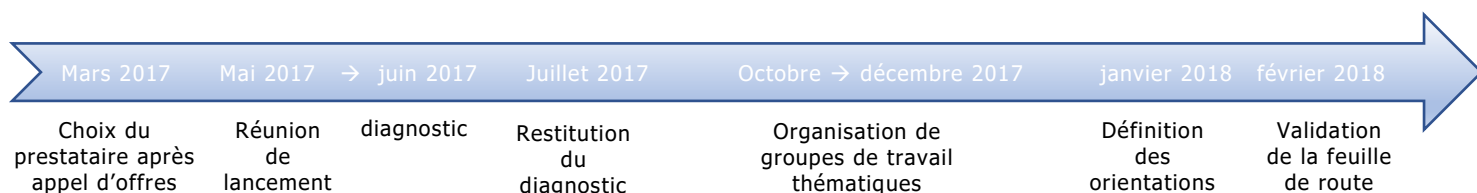
- Un contexte institutionnel évolutif (nouveau positionnement des régions, rôle croissant des EPCI en matière d'habitat, réforme d'Action Logement...),
- Une volonté de répondre au mieux aux attentes des adhérents et des partenaires de l'association.
- Un changement de gouvernance au sein de l'association en mars 2017

METHODOLOGIE

Un appui du cabinet Cellance tout au long de la démarche...

- Réalisation d'un diagnostic à 360° en consultant les administrateurs, l'équipe, les adhérents et les partenaires, par le biais d'un questionnaire
- Présentation des conclusions du diagnostic et identification de pistes de travail en conseil d'administration
- Implication forte des administrateurs sur la définition des orientations

Calendrier



DIAGNOSTIC

Les conclusions du diagnostic :

- Une qualité d'intervention de l'association reconnue : expertise, réactivité, représentation des intérêts des adhérents, interface avec les collectivités,
- Une communication à renforcer avec les adhérents : dans la construction des actions, avec des outils plus collaboratifs,
- Une territorialisation des interventions de l'association à améliorer,
- Un rôle de lobbying à développer davantage,
- Une équipe limitée en termes d'effectifs

ORIENTATIONS

Les orientations retenues :

- Poursuivre l'animation du réseau professionnel
- Développer une capacité à peser dans l'élaboration des politiques locales
- Développer une communication interne et externe permettant d'améliorer la lisibilité des actions conduites
- Développer les échanges de pratiques et la mutualisation de moyens

ENJEUX

Les orientations permettent de dégager les enjeux suivants :

- Faire connaître la plus-value sociétale du mouvement Hlm
- Représenter les intérêts des organismes adhérents dans la construction et la mise en œuvre des politiques locales
- Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires et stratégiques
- Recentrer l'activité de l'association sur les priorités des adhérents en termes d'accompagnement professionnel

A retenir : Des conclusions validées lors du conseil d'administration du 16 février 2018 et qui ont donné lieu à l'écriture d'une feuille de route pour l'association.

Quelles suites ?



Rendez-vous le 11 avril pour l'Assemblée Générale de l'association, où le programme d'action 2018 sera présenté.

Contact USH Centre-Val de Loire :

Hélène Quenouille - tél : 02 18 84 50 00 - h.quenouille.arhlmce@union-habitat.org